

## Objectifs :

### A l'issue de la formation, les apprenants :

- Connaîtront la réglementation de l'activité de domiciliataire
- Seront capables d'appliquer cette réglementation dans leur contexte professionnel
- Connaîtront le dispositif TRACFIN et l'ensemble des règles qui en découlent pour la domiciliation
- Seront capables de définir les modalités d'évaluation et de classification des risques dans leur entreprise de domiciliation



## Les notions juridiques liées au métier de domiciliataire – niveau 2

### Contenu :

#### La réglementation de l'activité de domiciliataire

Historique

Lois et règlements

Les obligations du domiciliataire

Les obligations du domicilié

Agrément du domiciliataire

#### Dispositif TRACFIN, obligations et mesures de vigilance

Dispositif TRACFIN

Historique et philosophie

Obligations des domiciliataires

Vigilance

Outils

Critères

#### Constitution et suivi des dossiers clients

Réglementation

La notion de bénéficiaire effectif

Les obligations de vigilance

Correspondant et déclarant TRACFIN

Dossiers des domiciliés

Obligations du domiciliataire

#### Contrôles de la DGCCRF

Autorité de contrôle

Le rôle de la DGCCRF

### Protocole

Mise en place

Contenu

Contrôle interne

Déclaration de soupçon

Formalisme

Effets

Contrôle de la DGCCRF

Modalités

Suites possibles

### Modalités pédagogiques :

Pour chaque module, les moyens pédagogiques prévus sont les suivants :

- ◇ Démarche de type « classe inversée » avec ressources pour le cours et activités auto-formatives
- ◇ Outils collaboratifs
- ◇ Tutorat assuré par un formateur
- ◇ Evaluation et suivi des travaux individuels et/ou collectifs

### Pré-requis :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée le bénéficiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant d'entrer en formation, les pré-requis suivants :

- ◇ Maîtrise des outils bureautiques et de l'environnement Windows
- ◇ Autonomie sur Internet

**Durée estimée de la formation à distance : 7 heures**